

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29.03.01 Convocation du 22.03.01

Compte rendu affiché 30 mars 2001

Président : M. LAFFLY

Secrétaire élue : D. FERNANDES

Réf. : BJ/LDA

**Objet : DESIGNATION de
REPRESENTANTS au S.I.T.R.**

Nombre de conseillers	
en exercice :	29
présents :	26
votants :	29

Présents :

M. LAFFLY, Mme GUERIN, MM. FAURE, POINT, CHATUT,
Mme BOUHEY, MM. RODRIGUEZ et OLLIVIER,

M. MEYER, Mmes VEYRIER, BROSSARD, GLATARD,
WYMAN, MARMONIER, BERRA, M. GONDELAUD,
Mlle ZUILI, MM. GOSSET, FERNANDES, Mmes PERRIN,
DESVIGNES, M. MACHURAT, Mlle MILLET,
MM. BOUREZG, BELLOT, Mme LABASOR,

~~M. Absents présentés/~~ M. GOSSET - M. CHRETIN par
M. GONDELAUD - Mme DURAND par Mme WYMAN.

Monsieur le Maire rappelle que pour favoriser la réception de certaines chaînes de télévision dans le secteur du Val de Saône, la ville a adhéré au *Syndicat Intercommunal de Télévision de GENAY-ROCHETAILLÉE* chargé d'implanter les installations techniques adaptées.

Il explique qu'il convient de désigner les deux délégués de la commune, ainsi que leurs suppléants.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le résultat des élections municipales du 11 mars 2001,
- Procède à l'élection au scrutin secret de ses délégués au Syndicat Intercommunal de Télévision de GENAY-ROCHETAILLÉE, et désigne en conséquence :

Titulaires :
Jacques MEYER
Marc RODRIGUEZ

Suppléants :
Martial GONDELAUD
René FAURE

Ainsi fait et délibéré à NEUVILLE-sur-SAONE, le 29 Mars 2001

Le MAIRE
Signé P. LAFFLY

Pour copie conforme,
Le MAIRE ,

Délibération certifiée exécutoire
compte-tenu - de la transmission en Préfecture le 16 mai 2001
- de la publication le 17 mai 2001
Fait à NEUVILLE-sur-SAONE, le 16 mai 2001